

La Gazette du C. I. Q. L'ESTAQUE LE MARINIER

Comité d'Intérêt de Quartier – Loi 1901

Siège : 50 Chemin du Marinier - 13016 L'Estaque

ciq.lestaque.lemarinier@gmail.com

sms au 06.80.67.30.80



Gazette d'information et actions menées par votre CIQ (Marinier, Belvédère, Beau Soleil, Poudrières)
⇒ **Distribuée aux adhérents et à tous les habitants – Janvier 2026**

Edito des membres du Conseil d'Administration du CIQ

Depuis notamment début juillet 2025 nous avons vécu la tristesse, des pertes, l'incompréhension, la suie, l'inondation, la boue, des traumatismes, et aussi ... la solidarité du voisinage, le soutien, le relais d'informations, l'entraide et l'assistance bienvenus. Le renouveau du Vivre ensemble !

Subsistent encore de nombreuses problématiques, interrogations, pourquoi ? quelles responsabilités et pour qui ?

Vous êtes nombreux à avoir fait des démarches en ce sens, et vous pouvez compter sur le soutien de l'équipe de votre CIQ pour vous accompagner à avancer

Et puis ça y est ! La nouvelle année est déjà en place !

Toute l'Equipe des bénévoles du CA du CIQ : Dominique, Monique, Olivier M., Terry, Ana, Alain, Thierry, Olivier B, **vous souhaite une très belle nouvelle année 2026 !**, qu'elle nous apporte une bonne santé, des pensées positives, la paix, la solidarité, la joie, la réflexion, le respect !

Contacts TRES UTILES !!

- Police Nationale : 17
- Allo Mairie : 3013 y compris pour les voitures incendiées à évacuer
- Métropole : 0800 94 94 08 + site R3Flexe dont enlèvement des encombrants
- Signalement Dépôts sauvages : enquêtespm@marseille.fr
- Déchetteries : 0800.94.94.08
- SERAMM 7/7 : 09.69.39.02.13
- ENEDIS urgences : 09.72.67.50.13
- Mairie Aide aux sinistrés : 0800.730.850

Votre CIQ :

ciq.lestaque.lemarinier@gmail.com

par SMS au 06.80.67.30.80

Suite incendie du 08/07/2025

Depuis l'incendie du 08/07/25, le CIQ, solidaire des habitants et des victimes de cette catastrophe dans notre quartier, s'est fait le relais de vos demandes d'informations et d'aides diverses auprès des instances et associations mobilisées, ainsi que le relais des informations diffusées par nos Mairies de secteur et Centrale, le « Collectif Incendie du 08 juillet », etc.

Petite bonne nouvelle ! : Suivant nos propositions et conseils certains habitants ont déjà reçu un avoir sur leur facture d'eau, à suivre pour le potentiel dégrèvement de taxe foncière aux sinistrés...

Pour rappel le Collectif incendie : collectifincendiedu8juillet@gmail.com (prochaine réunion le 25/01/26 17h salle de l'Harmonie) a mis en place plusieurs **groupes de travail et d'entraide** : Aide administrative et juridique / Hébergements d'urgence / Déblayer-nettoyer / Collectes diverses / Animaux perdus-trouvés / Revégétalisation, ainsi que **l'Ecole du Feu**, qui, entre autres, organise le 07/02/26 une journée de travaux pratiques conviviaux.

Egalement fin décembre 2025, a été créée l'« **Association des victimes de l'incendie du 8 juillet à Marseille** », qui par questionnaire en ligne a récolté des informations pour une 1^{ère} réunion qui s'est tenue le 22/01/2026 avec la Préfecture et France assurance : nous vous relaierons leur Compte Rendu !

Comme votre CIQ, n'hésitez pas à adhérer à cette association ! asso.victimes.incendie.marseille@gmail.com

Suite à l'inondation du 21/09/25, marquée par un **arrêté de catastrophe naturelle**, nous vous avons recommandé de faire jouer vos assurances pour faciliter la prise en charge des dégâts occasionnés.

Egalement, à titre de prévention, nous vous rappelons que vous pouvez faire appel au **dispositif INOND'Action**

L'équipe du CIQ veille, également grâce à vos témoignages, à prévenir les services techniques notamment pour la maintenance des retenues collinaires et des avaloirs, etc.

Le financement de pompes thermiques de relevage pour piscines est en cours.

⇒ **Transmettez-nous tout témoignage et demande que nous relaierons !**

« FAITES LE Grand Estaque » : notre équipe travaille avec la **Fédération des CIQ du 16^e** au projet de **réhabilitation de la RD568**, dont des voies cyclables, accès à la mer, parking relais, préservation du site le « Camenbert de Cousteau », etc.

AVIONS - Contre les nuisances sonores et la pollution :

Le CIQ continue à réclamer une nouvelle trajectoire qui ne passe pas au dessus des zones habitées, et un couvre-feu nocturne.

Une nouvelle trajectoire a été testée avec succès mais elle nécessite l'équipement des avions. A suivre !

CARRIERE LAFARGE de l'Estaque - Contre les nuisances :

Lors du Comité de suivi LAFARGE de la Carrière de l'Estaque le 12/11/25, le nouveau plan d'exploitation de la carrière qui nous a été présenté se déplace vers le nord du site, et nous informe des mesures visant une meilleure gestion des vibrations et des poussières. Nous avons demandé la visite sur site des installations de sécurisation du ½ échangeur. Suite à l'incendie, le sismographe au Marinier a été déposé et nous avons obtenu 1 troisième sismographe de mesure de vibrations et sonores à la lisière sud-ouest de la carrière.

**Nous recherchons un habitant du haut du Marinier pour l'implantation à son domicile d'un nouveau sismographe
=> nous contacter pour les détails !**

Protection Nature et Environnement :

Quelle bonne nouvelle : La végétation a recommencé à bien pousser !

Mais les chenilles processionnaires sont de nouveau de retour dans les pins épargnés par l'incendie.

Pour lutter contre ce danger pour l'homme et les animaux, nous vous rappelons de soutenir l' « **Association de Protection de la Nature et des Espaces Verts** », contact au 06.40.23.56.67, qui propose l'installation de nichoirs à mésanges et qui lutte depuis plusieurs décennies pour préserver notre environnement (prévention incendie, chenilles processionnaires, Clean ma Colline, lutte contre les nuisances et pollutions (par ex : avions), etc).

Comme chaque année, votre CIQ sera solidaire de la prochaine opération **Clean ma Colline**, qui devrait avoir lieu en mai 2026 !

N'oubliez pas de respecter et faire respecter notre nature et notre environnement, notamment par le tri sélectif dans les bacs prévus, par l'enlèvement des encombrants en contactant les services concernés (voir coordonnées dans l'encart « **CONTACTS TRES UTILES** »)

OLD - Obligations Légales de Débroussaillage ::

Notre zone « La Nerthe / Le Marinier » est à risque... La saison est revenue de préparer le débroussaillage préventif d'incendie et de protection des habitations et occupants de votre parcelle.

A moindre coût vous pouvez faire appel à l'éco-pâturage par exemple avec l' « **association des moutons marseillais** » : 06.85.44.75.38. D'autres associations et CAT proposent des services « collectifs » de taille des arbres à moindre coût en regroupant les demandes, les dépenses ouvrent droit au particulier à 50% de crédit d'impôt

Pour information : le service arboriculture de la Métropole est en charge de la taille des arbres sur l'espace public.

SECURITE :

En plus de nos liens et réunions en direct avec la Mairie de Secteur, et la Police Nationale, grâce à nos constats et à vos demandes, témoignages et plaintes, tous les 15 jours nous exposons nos demandes sécuritaires au GPO (Groupement de Proximité Opérationnel) composé de la Police Nationale, la Police Municipale, la Métropole, la Mairie de secteur, etc

Nous suivons de près chaque dossier et continuons à réclamer :

- Plus de rondes de police nuit et jour pour lutter contre les vols, dégradations, maraudages = nous avons obtenu des rondes supplémentaires chaque semaine + des contrôles de véhicule et identité occasionnels
- Plus de travaux sécuritaires : chaussée/voirie + 2 ralentisseurs de plus sur 4 demandés + panneau STOP + caméra au tunnel et à l'angle Marinier-Cézanne + feu « intelligent » à l'entrée du tunnel + radars pédagogiques + contrôles de vitesse
- Enlèvement des véhicules ventouses ou incendiés
- Enlèvement de poteaux et câbles dangereux
- Lutte contre les chiens divagants agressifs

Nous travaillons en lien avec le CIQ des Hauts de l'Estaque qui subi les mêmes problèmes que nous

MOBILITE : PRESERVONS LA NAVETTE 95 !!

Merci encore à celles-ceux qui avaient répondu à l'enquête que nous avons menée en Février 2025, cela nous a permis de prouver l'intérêt de nos habitants pour ce moyen de mobilité.

Nous avons obtenu que la navette 95 continue de circuler juste après l'incendie et depuis.

Le Comité de suivi Mobilité de la Métropole en 11/2025 n'a pas réactivé le projet de modification de son parcours, nous restons vigilants et continuons le combat pour sauvegarder notre navette 95 durement obtenue !

Coupon d'adhésion 2026 => à découper et déposer avec votre règlement au Siège :

Je soutiens l'action du **CIQ l'Estaque-Le Marinier**, en adhérant avec la cotisation annuelle de **5 € ou via un don de : €**

NOM :Prénoms :

Adresse.....

Téléphone.....Adresse mail.....

Règlement en espèces, ou par chèque libellé au nom du **CIQ l'Estaque le marinier**,

A déposer au Siège : CIQ L'Estaque Le Marinier chez Mme Monique PETER Trésorière 50 chemin du marinier 13016.

Contacts : cij.lestaque.lemarinier@gmail.com - **MERCI pour votre contribution.** La Présidente : Dominique Fortin